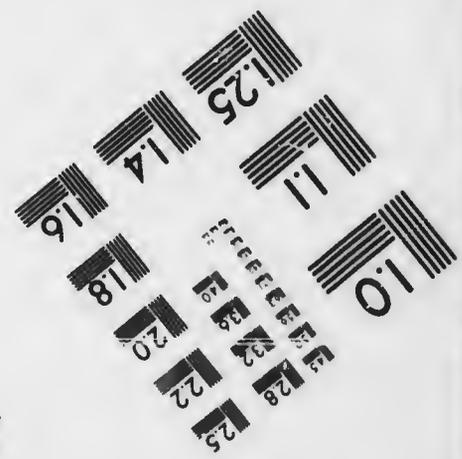
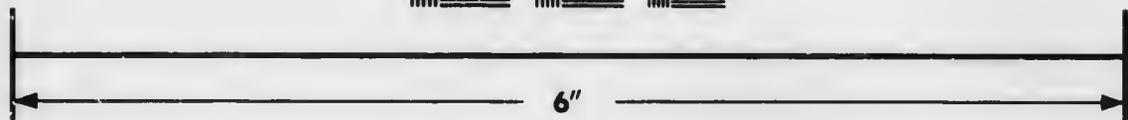
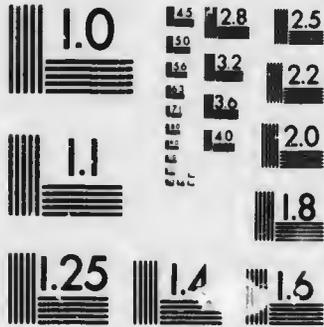


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14560
(716) 872-4503

125

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			/								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contains the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



UNION CATHOLIQUE.

DISCOURS

sur la

NÉCESSITÉ DE LA FORCE MORALE

ADRESSÉ AUX

Membres de "L'Union Catholique"

PAR

MESSIRE RAYMOND, V. G.,

LE 29 JANVIER 1865.

Montreal :

IMPRIMÉ PAR PLINGUET & LAPLANTE,

20, Rue St. Gabriel.

1865

BV4310

R39

DISCOURS

SUR LA

Nécessité de la Force Morale

ADRESSÉ AUX

MEMBRES DE " L'UNION CATHOLIQUE "

PAR

MESSIRE RAYMOND, V. G.

I.

Messieurs,

Je sens que l'assemblée à laquelle j'ai l'honneur d'adresser la parole n'est pas, à proprement parler, une réunion religieuse : le siège que j'occupe n'est pas la chaire sacrée, et nul de vous ne s'est rendu en ce lieu pour entendre un sermon.

Toutefois, Messieurs, votre association s'appelle l'*Union Catholique*. Ce nom indique que la foi que vous professez est appelée à présider à vos travaux et que c'est à ses enseignements que vous demandez la direction, pour la carrière où vous devez mettre au service du public votre intelligence devenue puissante par de fortes et saines études, et vos facultés morales, vivement animées de l'amour du bien.

D'une autre part, qui avez-vous appelé à élever sa voix au milieu de vous, pour faire entendre une parole, qu'indubitablement vous avez dû vouloir être une instruction ? C'est un prêtre. Eh bien ! le prêtre, il doit se souvenir toujours de la mission divine qu'il a reçue. *Docete*. En tout lieu, en toute circonstance, il doit en accomplir le devoir. Dans ses divers rapports avec les hommes, quelques profanes qu'ils semblent être, il conserve toujours une arrière-pensée religieuse. Je dois vous le dire : défiez-vous de lui. Dans l'enseignement scientifique et littéraire qu'il donne, dans les conversations qu'il engage avec vous, dans le sourire affectueux par lequel il témoigne sa bienveillance et sollicite la vôtre, il a un dessein caché. Nos ennemis le savent, et voilà pourquoi ils ont peur de nous partout. Oui, défiez-vous du prêtre ; il est un perpétuel conspirateur à votre égard ; en tout temps, en toutes occasions, il cherche à vous donner... ... quoi ?... le venin de la superstition et du fanatisme ?... Non, mais quelque saine doctrine, qui, en contribuant au bonheur de la vie présente, prépare celui de la vie future.

Eh ! bien, s'il en est ainsi, ne vous étonnez pas que, par suite de l'habitude de prêcher, je commence cet entretien par une parole empruntée aux livres sacrés. Elle vient de cet apôtre que le Christ a aimé plus que les autres, parce que, plus jeune, il avait plus de candeur, et une âme plus ouverte aux ira-

pressions de sa grâce ; apôtre qui, lui-même, selon une touchante tradition, a aimé singulièrement la jeunesse. Or, St. Jean, dans une de ses épîtres, a dit : *Scribo vobis, juvenes, quia fortes estis*. Cette parole s'est présentée à mon esprit, du moment que j'ai été appelé à l'honneur que je reçois et au bonheur que je goûte en ce moment.----Oui, ô mes jeunes compatriotes, je viens vous parler, parce que l'Union Catholique que vous avez formée et que vous tenez à affermir par ces réunions solennelles, indique chez vous une force morale dont je veux vous féliciter, et qu'en même temps je désire encourager, car je vois en elle le motif de la plus flatteuse espérance pour vos destinées personnelles et surtout pour l'avenir de notre commune et chère patrie.

II.

Le but de cette association, je l'ai déjà exprimé, c'est de mettre les travaux qui vous préparent à votre action sociale, sous les auspices de la religion. Pour cela, il a fallu une expression franche et ouverte de votre foi et la déclaration publique de votre détermination à suivre tous les enseignements qu'elle vous impose ; cet acte comportait aussi la résolution de tenir une conduite digne du noble drapeau sous lequel vous vous enrôliez.

Eh ! bien, vous n'avez pu en venir là sans remporter une victoire qui vous honore. Il vous a fallu lutter contre tout ce qu'un jeune

homme, dans votre position, rencontre nécessairement : les séductions de tout genre, qui s'offrent au cœur et aux sens ; les livres, que l'on trouve ouverts partout, pour affaiblir le respect à la loi et à la morale, et ces liaisons formées, sans qu'on y prenne garde, avec des compagnons de pension, d'études, d'amusements, qui, par l'exemple et la parole, détournent fortement du devoir. Voilà l'influence qu'il s'agissait de surmonter. Tout jeune homme ne réussit pas à s'y soustraire. Il y a là un combat, où la cause religieuse et morale est souvent trahie ; ceux-là seuls qui ont le cœur fort, lui restent fidèles, résistent à tous les assauts et remportent un glorieux triomphe.

Savoir se contenir dans les limites du devoir, c'était beaucoup ; mais ce n'était pas tout. Pour prendre un parti aussi hardiment déterminé, en faveur des principes catholiques, il y avait un autre ennemi à combattre, ou plutôt le même, mais attaquant avec d'autres armes. Ceux à qui le vice a fait abjurer la foi, sinon dans leur esprit, du moins dans leur profession extérieure, ceux-là n'aiment pas que les autres se montrent publiquement attachés à un culte dont le dogme et les préceptes condamnent leurs égarements. Quand ils n'ont pu pervertir le cœur, ils cherchent à fausser l'esprit. Ils tentent de verser le ridicule sur tout acte qui exprime une adhésion publique aux principes religieux ; ils y attachent une certaine honte ; au moyen de termes ironiques

et injurieux, ils veulent noter d'une sorte d'ignominie toute démarche manifestant qu'on croit au symbole de ce culte dont ils ont enfreint le décalogue.

Ils forment un ensemble de préjugés défavorables à l'accomplissement des prescriptions de la conscience, et ils les imposent comme une loi qu'on ne peut transgresser sans provoquer une humiliante censure. Le voilà, ce terrible ennemi du devoir, le respect humain, tyran dont tant de cœurs subissent le joug. On ne le croirait pas, mais telle est pourtant une misère de notre nature. Un jeune homme est souvent détourné de la pratique ou de la profession extérieure de sa foi, par le rire d'un vil libertin, dont cependant il méprise, en son cœur, le dégradant asservissement à d'ignominieuses passions.

Mais, Messieurs, vous avez montré la force de votre intelligence et celle de votre cœur, en vous élevant au-dessus de toutes les atteintes du respect humain. Sans doute, aucun devoir proprement dit ne vous appelait à vous associer dans cette Union Catholique. Mais vous avez cru voir dans un tel acte un moyen puissant de préserver l'honneur de vos mœurs et de fortifier vos études, sous l'influence de cette foi, que vos âmes portaient en elles depuis le baptême. Cela vous a suffi, pour vous faire braver toute critique et vous montrer inaccessibles à tout ce qui pouvait vous détourner de tendre au bien, là où il vous apparaissait être.

III.

Vous n'avez pas hésité, je ne dis pas, à vous mettre sous le contrôle absolu du prêtre, mais à venir chercher auprès de lui une direction qui préservât vos études d'égarements funestes, et qui, en même temps, maintînt l'organisation de votre association, son développement, ses tendances vers le but que vous vous étiez proposé. Eh! bien, vous n'avez pas manqué d'entendre des cris, exagérant votre déférence à l'égard du ministre de Jésus-Christ, vous reprocher insolemment d'aller asservir votre intelligence au fanatisme sacerdotal. Il y a eu peut-être sous l'empire du désir de cette indépendance que recherche l'orgueil de l'esprit humain une appréhension de porter atteinte à votre liberté intellectuelle. Mais bientôt la raison vous a dit que, vivant dans un siècle où l'incrédulité a voulu se faire une arme de toutes les connaissances humaines pour attaquer le catholicisme, il était bon de chercher une défense en faveur de la foi que vous professez, dans cette science religieuse, dont les lèvres du prêtre, selon la parole sacrée, doivent avoir la garde et dont les fidèles doivent venir chercher auprès d'eux les salutaires enseignements. Vous avez jugé qu'il n'y avait pas plus de honte à demander au prêtre des lumières qui vous éclairassent sur tous ces points où la religion se trouve en contact avec les divers objets des travaux de votre intelligence, qu'il n'y en a à vous faire éclairer dans les difficultés

de vos études professionnelles par les avis de ceux qui sont maîtres dans les sciences et les arts auxquels vous voulez vous former. Vous avez senti et courageusement avoué que la jeunesse était facile à se laisser tromper et qu'elle avait besoin d'un préservatif contre son aptitude à acquiescer à toutes les doctrines se présentant à elle avec des arguments qui sont spécieux à son inexpérience.

Vous êtes donc venus auprès du prêtre ; que dis-je, vous êtes venus auprès du Jésuite. Vous fréquentez les membres de cette compagnie de Jésus, qui a eu la gloire de voir réaliser tout spécialement à son égard la parole du Christ : *Vous serez un objet de haine à cause de mon nom*, et que l'hérésie et l'impiété, par leurs furieuses et mensongères incriminations à son égard, rendent de plus en plus chère à l'Eglise dont elle est un des plus brillants ornements et l'une des plus puissantes forces.

Vous vous êtes mis au-dessus de préjugés insensés sans doute, mais dominant encore bien des esprits et vous avez compris que l'on pouvait trouver une direction utile à l'esprit et au cœur dans l'Institut qui a donné à notre siècle ces Pères de Ravignan et Félix à la parole desquels l'élite intellectuelle de la société a prêté une oreille si attentive.

Messieurs, je le répète, vous avez été forts en intelligence et en courage dans l'acte qui vous a constitués en Union Catholique. Vous

avez donné par là un noble exemple à la jeunesse instruite du pays ; elle n'aura plus à redouter les obstacles que vous avez bravés : elle ne sera plus retenue dans l'expression de ses sentiments religieux par la crainte d'encourir les railleries d'un parti désormais sans puissance, et vous rendrez heureusement impossible ce que redisait cet homme vénérable, cet éminent citoyen dont la parole a encouragé le travail d'un certain nombre d'entre vous, l'Hon. D. B. Viger : " J'ai eu fortement à lutter dans ma jeunesse ; car alors l'incrédulité et l'immoralité étaient partout et surtout au sommet de la société. "

Au reste, Messieurs, je ne veux pas dire que dans votre association se trouve toute l'élite de la jeunesse éclairée de cette ville. Il est une autre Société qui, sous un nom différent, poursuit le même but ; aussi, les paroles que je vous adresse se dirigent vers elle. D'ailleurs, des causes de diverses sortes peuvent empêcher certains jeunes gens de s'enrôler dans une association quelconque. Et certes, je ne voudrais pas regarder tous ceux qui ne sont pas avec vous comme étant contre vous.

Quoiqu'il en soit, je suis en droit de vous dire que vous tous, membres de l'Union Catholique, vous m'apparaissez avec un caractère de force morale que j'admire et dont je tiens à vous féliciter.

IV.

L'Union que vous avez formée sera un puissant moyen de vaincre dans les luttes qui vous

attendent. Vous le savez : dans le jeune âge, au milieu des séductions d'une grande cité, il faut toujours être en mesure de résister à des attaques qu'il est difficile de n'avoir pas à éprouver. Il y a des égarements dans lesquels on se laisse aisément entraîner ; des influences fâcheuses que les intérêts font subir, et malgré la noblesse du caractère et l'excellence de l'éducation, on doit être en garde même à l'égard de ces misérables passions qui énervent le corps, dégradent l'intelligence, flétrissent l'honneur, ôtent au cœur la pureté et la délicatesse du sentiment, rendent à charge à soi-même, en horreur aux autres, font le malheur de la vie du temps et préparent celui de l'éternité.

Eh ! bien, la force dont vous avez montré la puissance en vous est un gage de celle que vous déploierez dans ces combats ; et d'ailleurs, ces principes de foi et d'honnêteté si fortement empreints dans vos esprits et dans vos cœurs par les études que vous avez faites sous l'influence de la direction reçue dans cette association ; l'exemple et au besoin les avis de ceux auxquels vous êtes unis ; l'honneur qui force à se respecter soi-même en se maintenant dans la fidélité à ces sortes d'engagements moraux qu'impose une telle Société pour l'avenir comme pour le présent ; cette assurance qu'une victoire passée promet pour une victoire future ; tout cela fait présager pour vous une carrière de dignité morale qui

donnera la paix et la satisfaction à votre âme, en même temps qu'elle attachera l'estime et le respect à votre personne, l'autorité à votre parole, et une influence salutaire à l'ensemble de vos actes.

De vous, Messieurs, dépendra en grande partie la conservation de ces mœurs qui ont si honorablement distingué notre société jusqu'à ces jours, mœurs douces, honnêtes, graves, exprimant par leur aménité et leur bienveillance leur soumission à la loi de la charité chrétienne, et par leur réserve et leur délicatesse, leur respect pour cette pureté qu'exigent les sévères enseignements de notre foi. Or, ces mœurs si belles, elles ont déjà subi d'atteintes funestes. Il leur faut lutter pour se soutenir, non-seulement contre les inclinations de la dégradation originelle, mais de plus contre l'influence de trop nombreux et séduisants exemples. Elles courent risque de s'altérer au contact d'une autre Société dont, sinon les principes, du moins les habitudes diffèrent jusqu'à un certain point de ce qui a fait jusqu'à présent le caractère des familles canadiennes fortement trempées de l'esprit de nos pères. Le plaisir et la morale ne sont pas toujours alliés ; assez souvent, il faut le dire, ils se font la guerre, le plaisir a plus que jamais la prétention de régner sur le monde ; il s'offre en des divertissements, des licences au milieu desquels, si on veut s'y livrer, doit fléchir la sévérité de nos anciennes mœurs. Allez-vous

répudier celles-ci pour subir celles que l'on cherche à faire dominer dans notre société ? A cet égard notre indépendance est entre vos mains. Rome, maîtresse du monde, s'assujétit aux mœurs des nations qu'elle avait soumises : ce fut sa décadence ; le vice vengea de sa valeur les peuples devenus ses esclaves. Ayons, nous, assez de fierté pour tenir à n'être pas conquis sous le rapport moral. Un peuple qui abdique ses mœurs, renonce à vivre. Que loin de là notre caractère moral proclame en notre race une vitalité distincte, qui, au lieu de s'altérer en s'assimilant des éléments étrangers, cherche à faire sentir son action sur tout ce qui l'entoure.

Je n'ai pas besoin d'exprimer, Messieurs, que cet effet ne saurait être produit que par une force de cœur qui résiste à toute séduction. Je sais que vous n'avez pas seuls à former, ou plutôt à conserver, les mœurs de notre société. Il est sous ce rapport une influence plus puissante que la vôtre, parce qu'elle a des charmes qui lui sont propres ; mais vous avez à seconder celle-ci, qui forte de son esprit de foi et de piété, et de l'escendant que lui donnent ses attraits, ne manquera pas à son devoir.

Messieurs, je l'espère, vainqueurs de vous-mêmes aux jours de votre jeunesse, vous saurez vaincre les autres, en qui vous rencontreriez des ennemis de l'ordre et des principes religieux et moraux, seule base de la société.

Chrétiens édifiants, hommes éclairés, vous serez des citoyens utiles.

Oui, Messieurs, j'attends de vous pour notre société, des membres qui soient son honneur et qui aident à la faire marcher dans la voie droite, par l'impulsion que vos paroles, votre action ou du moins vos exemples sauront lui donner. La patrie verra en vous des défenseurs en qui se trouvent l'intelligence de ses vrais besoins et l'activité nécessaire pour la maintenir dans tous ses droits, conserver sa foi, ses mœurs et ses institutions.

Pour atteindre ce but, il faut une grande force, car de formidables obstacles sont à surmonter. Cette force, elle est, elle sera en vous, et j'aime à le répéter, je ne m'adresse à vous que parce que je sens qu'elle vous anime, et qu'elle n'a besoin que de connaître comment elle doit s'exercer. *Scribe vobis, juvenes, quia fortes estis.*

La nécessité de cette force pour notre avenir social, son mode d'action et sa salutaire efficacité, voilà ce que j'ai maintenant à vous exposer avec quelque développement.

V.

Il me faut ici présenter un ensemble de considérations que peut-être vous regarderez d'abord comme une longue digression ; mais vous reconnaîtrez ensuite, je m'en flatte, que rien ne saurait être plus propre, que ce que je vais exposer, à vous faire sentir le droit et le be-

soin qu'a la patrie d'appeler à son service toute la force de votre intelligence et de votre dévouement.

La patrie ! Quel est le cœur qui ne l'aime ? Qui ne désirerait voir la gloire et la prospérité régner sur le sol qui nous a vu naître, sur lequel s'écoule notre existence terrestre, où ont vécu ceux que nous avons aimés, qui doit renfermer notre dépouille mortelle, et qui verra se dérouler les destinées de ceux dont nous aurons été les pères dans l'ordre naturel ou surnaturel. Mais la patrie, n'est-ce pour nous que la terre même que nous habitons ? Ne nous est elle chère que par ses beautés matérielles, par la magnificence des ondes de ce roi des fleuves qui l'arrose, par ses lacs aux vagues contours, ses rivières aux bords gracieux, ses montagnes aux cimes escarpées, ses collines aux flancs verdoyants, ses promontoires si pittoresques, ses plaines si fertiles ?

La patrie, mais n'est-ce pas aussi, et plus encore, l'esprit qui plane sur le sol, la vie dont sont animés ceux qui l'habitent, la langue qu'on y parle, les mœurs qui y dominent, le culte qu'on y professe, en un mot tous les éléments qui constituent une nationalité ?

Ce que nous voulons tous, c'est une patrie qui se conserve telle qu'elle est aujourd'hui ; une patrie française dans sa langue et dans les principaux traits de son caractère ; c'est surtout, il faut le dire, une patrie catholique.

Qui de vous, Messieurs, n'est persuadé que le Catholicisme ne soit la sauvegarde, je de-

vrais dire plutôt l'essence de notre nationalité ? Vous figurez-vous notre foi disparue de ce pays et cependant notre race conservant son esprit distinctif et sa force de résistance contre les envahissements qui de toutes parts menacent de la déborder ? N'avez-vous pas vu naguère, dans un camp où l'esprit catholique s'était affaibli, s'élever un drapeau sur lequel était écrit : Annexion aux Etats-Unis, c'est-à-dire, prompte et presque entière absorption de tout ce qui a fait le caractère propre de la population canadienne-française ?

Vous avez rencontré quelques fois un de ces tristes émigrants en cette contrée qui nous avoisine, qui sont allés là donner leur foi en échange d'un peu d'or qui avilit leurs mains. Dites : avez-vous reconnu sur les traits de ces visages apostats, ou dans les paroles sorties de leurs lèvres parjures à Dieu, quelque expression indiquant un reste d'amour pour le pays qui les a vu naître ? Non, avec leur religion, ils ont renié leur langue, leurs mœurs et leurs compatriotes en exaltant sous tous rapports à leurs dépens le peuple qui les a associés à ses erreurs et à ses vices.

C'est une chimère de chercher à conserver notre nationalité et de ne pas s'occuper d'assurer le maintien de la foi catholique en elle-même et dans son action sur notre société. Sans doute on peut et l'on doit aviser aux meilleurs moyens politiques propres à main-

tenir nos droits ; mais qu'en tête de toutes les réclamations se place l'intégrité de notre culte dans tous ses enseignements et dans tous ses préceptes, un refus de satisfaire à ses justes exigences serait le prélude d'autres violations de l'exercice de son pouvoir, un acheminement de plus en plus rapide vers la perte de sa liberté d'action et par là même de son influence sur le maintien de notre existence nationale.

VI.

Messieurs, dans une esquisse bien imparfaite, il est vrai, j'ai essayé récemment de faire saisir la destinée providentielle de la ville capitale du monde Catholique. Mais il n'y a pas que Rome à qui Dieu ait assigné un rôle à remplir pour l'exécution de ses desseins à l'égard de la terre.

A des degrés plus ou moins inférieurs en importance chaque pays a son sort spécial voulu par les décrets de la Providence divine. Les livres saints nous disent que le Très-Haut a divisé les enfants d'Adam en nations et déterminé les limites de chaque peuple ; qu'il trouve sa gloire à recevoir les hommages des diverses patries des hommes ; qu'il s'appelle le roi des nations ; qu'il en prend pitié dans leurs malheurs, et qu'il guérit leurs maux.

Chaque nation a sa mission à remplir, son but propre et distinct à atteindre. Sa destinée peut se présager par ses origines.

J'ose dire que notre pays a une vocation en quelque sorte sacerdotale ou apostolique ; on le voit, ce semble, préparé à cette fonction par l'esprit religieux qui préside à son établissement ; on dirait que Dieu se l'est consacré dès son enfance.

Voyez : vouloir faire briller la lumière de l'Évangile sur ces terres plongées dans la nuit de l'erreur, voilà le but qui détermine principalement la prise de possession du Canada par la nation très-chrétienne. Le glorieux marin dont la découverte de ce pays a immortalisé le nom ne part pour le chercher qu'après s'être solennellement, au jour de la Pentecôte, lui et ses compagnons, nourri du Corps et du Sang du Rédempteur des nations, et avoir reçu comme une mission sainte dans la bénédiction de l'Évêque de St. Malo. La croix est arborée, avant tout autre symbole, sur la première plage à laquelle on s'arrête ; et le grand fleuve qui arrose le pays que l'on découvre, baptisé du nom du plus glorieux martyr de l'Église, va redire à perpétuité tout le long de son cours majestueux la foi et la piété de ceux qui les premiers rémonèrent ses ondes.

Quels sont les premiers Colons du Canada ? Ce ne sont pas des aventuriers chercheurs d'or et d'argent, dont la cupidité vient lutter de barbarie avec la férocité des peuplades indigènes ; ce ne sont pas des hommes turbulents ou de mauvais sujets dont l'ancien mon-

de est bien aise de se débarrasser : nos pères ne sont pas sortis de la lie des vieilles populations de l'Europe. Ils ont été des hommes d'élite ; la main de la religion les a choisis ; elle a envoyé en leurs personnes, la foi, la piété, la probité, l'intrépidité, les plus belles qualités morales peupler la terre que nous, leurs descendants, habitons encore.

Nulle nation américaine n'a droit d'être fière de son extraction comme la nôtre ; un sang pur coule dans nos veines. Que de familles canadiennes remontent à un chef dont le nom brille avec gloire dans nos fastes historiques ou se trouve avec une note honorable dans quelques documents des vieilles annales de nos institutions ou de ces registres des anciennes paroisses que des mains patriotiques et dévouées ont depuis quelques années compilés avec tant d'intérêt pour nous !

Quels héros non seulement par la valeur, mais aussi par la grandeur d'âme et la force du sentiment religieux que les chefs des premiers temps de la colonie ! Si leur image terrestre nous apparaît avec la gloire de la couronne militaire ou civique, nous sommes en même temps portés à les contempler dans un autre séjour avec l'aurole céleste.

Oui, des saints qui dans la mère patrie, éclairés de révélations divines, encouragent les établissements qui se forment dans le pays nouveau ; des saints qui, dans les communautés des Récollets, des Jésuites, des Sulpiciens,

viennent ici faire admirer le plus sublime dévouement, et s'élever même jusqu'à la gloire du martyr ; les saintes, j'ose le dire, dignes des honneurs de la canonisation, fondatrices ou premiers membres de nos admirables institutions religieuses : n'est-ce pas ce que l'on retrouve aux origines de la colonie ? Pour ne pas mentionner d'autres histoires plus connues parce qu'elles datent déjà de quelques années, quelles scènes de hautes vertus, d'œuvres de sublime charité, et d'interventions souvent merveilleuses de la Providence, déroulent à notre esprit et à notre cœur ravis, dans un récit plein de charmes et souvent d'une grande beauté de forme, ces annales des Ursulines de Québec dont vient de s'enrichir la littérature de notre pays.

L'action de la Providence, si éclatante dans l'esprit de foi et de vertu catholique dont elle imprègne pour ainsi dire la colonie naissante, ne s'est pas moins manifestée dans sa conservation au milieu des plus redoutables obstacles.

La voyez-vous cette population si peu nombreuse disséminée sur un si vaste territoire, lutter avec tant d'énergie et d'intrépidité contre ces ennemis sauvages dont l'intelligence égalait la cruauté ? Mais, et c'est encore là un des traits qui font l'honneur de notre race, en soumettant à son empire les indigènes, elle n'a pas cherché à les détruire ; en les initiant à sa foi, elle les a appelés autant qu'ils en

étaient susceptibles aux bienfaits de la civilisation, et elle a fait germer la fleur de la plus haute vertu chrétienne là où une affreuse superstition consacrait la plus atroce barbarie.

Cette même population ne s'est point découragée sous son climat rigoureux. Peu aidée de la mère-patrie, elle a continué son développement avec une héroïque patience. Bientôt il lui faut lutter contre une puissance formidable ; elle est dans la détresse, la famine la dévore en même temps que la guerre ; mais sa valeur fait des prodiges, d'immortelles victoires attachent à son nom une gloire que la défaite postérieure n'affaiblira pas.

La voici soumise à une nation ennemie depuis des siècles de sa race, tout récemment encore, adversaire de sa religion jusqu'à la plus fanatique persécution. Il faut donc qu'elle périsse. Non, et je puis bien dire ici ce qu'il m'a été permis d'exprimer dans une chaire de Paris, il y a plus de vingt ans : la conquête a été pour nous une faveur éblouissante de la Providence ; elle nous a préservés de l'incrédulité et de l'immoralité française ; elle nous a soustraits aux épouvantables malheurs de cette révolution si empreinte, selon le mot du Comte de Maistre, du caractère satanique, et dont les résultats se font encore si péniblement sentir. La prudence politique qui distingue éminemment le peuple anglais et l'a rendu si habile dans l'art d'administrer des colonies ; la crainte d'une annexion à la république voisi-

ne ; la loyauté et en même temps la fermeté du clergé canadien ; la parole éloquente élevée avec persévérance et énergie par des citoyens au patriotisme éclairé pour défendre tous nos droits : voilà les moyens dont la Providence s'est servi pour maintenir et notre nationalité et notre religion.

Aujourd'hui nous sommes un million d'hommes ; vivant à côté d'une autre race entre laquelle et nous il y a union, mais non fusion ; nous avons conservé notre caractère national, notre physionomie française, notre langue, nos lois, nos institutions et ce qui a si puissamment aidé à conserver tout cela, notre foi de catholiques. Notre culte, nous le professons avec une liberté plus grande que celle dont l'Eglise jouit en aucune autre partie du monde ; la foi a le plus grand empire sur nous ; elle force ses ennemis à ne pas l'attaquer directement et à voiler leur haine de l'hypocrisie d'un certain respect. Elle domine encore jusqu'à un certain point nos mœurs, et elle assure à notre population un état de tranquillité, de bonheur qui, malgré certaines agitations, peut-être, hélas ! préludes de plus grandes encore, nous permet de dire hardiment que notre pays est le plus heureux de la terre.

Evidemment nous avons été une société singulièrement favorisée de la Providence. Ne sommes-nous pas nous aussi une nation choisie, *gens electa* ? oui, une nation choisie,

chère à Dieu, ayant une mission spéciale par l'influence qu'elle doit exercer.

Notre destinée, à nous, c'est de conserver le flambeau de la foi au milieu des ténèbres de l'hérésie, de tenir toujours élevé l'étendard du catholicisme sous lequel seul marche la civilisation, de maintenir par l'adhésion à l'Eglise appuyée sur cette pierre contre laquelle les portes de l'enfer ne doivent point prévaloir, ces principes de vérité, de justice, de charité qu'en toute nation hétérodoxe on verra nécessairement s'affaiblir ; c'est d'être pour le Christ un peuple que, comme Israël, il puisse appeler le sien, parce que lui demeurant fidèle il garde intacte la doctrine sacrée, et entretient l'autel sur lequel s'accomplit le sacrifice qui l'honore. Nous Franco-Canadiens, héritiers de la mission de la fille aînée de l'Eglise, nous avons pour destinée d'être les instruments des desseins de Dieu, par nos victoires sur les ennemis de notre croyance, par le zèle de notre propagande religieuse s'exerçant d'un Océan à l'autre, par nos magnifiques institutions qui font admirer le dévouement et la charité inspirés par notre foi, par ce foyer de la lumière catholique que nous entretenons et dont le rayonnement étend l'empire de la vérité. De nous, à cause de ces œuvres qui glorifient Dieu il doit être dit, comme de nos pères : *Gesta Dei per Francos*.

VII.

Cette mission sera-t-elle accomplie dans toute son étendue ? Elle ne peut l'être que par la conservation de notre nationalité et de notre foi qui se prêtent un mutuel appui. Quand je dis notre nationalité, je n'entends pas l'indépendance, la séparation politique pour notre race ; ce serait un rêve. Je ne demande en aucune façon que le lien qui nous unit à la glorieuse nation britannique soit brisé ; qu'il soit tel seulement qu'il ne porte nulle atteinte à notre religion, à notre langue, à nos institutions, aux dispositions principales de notre droit civil, choses diverses qui sont les éléments de ce que j'appelle notre nationalité, et dont le développement doit s'exercer en toute liberté.

Or, conserverons-nous et notre foi et nos mœurs et notre caractère distinctif de Canadiens-Français ? Notre race se perpétuera-t-elle en ce beau pays, accomplissant sa mission providentielle, et devenant digne par là même d'une destinée plus glorieuse peut-être que nous ne l'attendons ? C'est là la question. Serons-nous, nous Canadiens-Français, serons-nous ou ne serons-nous pas ? C'est le mot fameux du grand tragique : *to be or not to be...* Cette horreur que nous sentons à l'idée d'un anéantissement personnel ne nous saisit-elle pas à la crainte d'une extinction nationale ?

Mais une telle appréhension a-t-elle quel-que droit à s'emparer de nos cœurs ? Existe-t-

il des circonstances propres à la faire naître ?

Je ne sais, Messieurs, si vous pensez que ces paroles ont trait à la grande question politique débattue en ce moment dans notre pays. Je ne crois pas, certes, qu'elle soit indifférente à notre sort national ; mais il me serait téméraire d'exprimer, même indirectement, dans cette réunion, une opinion qui lui fût favorable ou contraire.

Il y a un an, il y a deux ans, avant qu'il fut question d'une manière pratique, de tout projet de confédération, j'aurais parlé comme je fais aujourd'hui. Quelle que soit l'issue du débat qui va s'engager, j'aurais à répéter les mêmes paroles. Sans doute, des mesures politiques peuvent être de nature à augmenter ou à affaiblir les appréhensions que j'ai exprimées ; et c'est un devoir de travailler à faire réussir celle que l'on croit la plus avantageuse, lorsqu'on a considéré la chose du point de vue de la religion et de la patrie et non de celui d'un parti. Mais que de fois les prévisions humaines dans l'ordre social sont trompées ? Que de circonstances diverses viennent faire dévier le cours des choses malgré le lit qu'on leur avait creusé ? Le fait de notre position au milieu d'une race étrangère, sous plusieurs rapports en complète opposition avec nous, race puissante, énergique, croissante en nombre, qu'elle veuille ou ne veuille pas nous anéantir, ce fait seul constitue permanemment pour nous, quelle que mesure politique que

l'on prenne, un danger menaçant pour notre nationalité et notre religion.

N'est-il pas une autre cause à nos craintes ? Je ne veux pas exprimer une terreur qui fasse sourire les braves. Mais enfin, dans un avenir plus ou moins éloigné, une invasion américaine n'est-elle pas possible ? Elle est puissante et habile en la guerre la nation qui nous protège ; elle est pleine de valeur la génération issue de celles de 1812 et de 1775. Toutefois, le nombre des combattants et les désavantages de la position d'un pays sous le rapport stratégique comptent pour beaucoup dans l'éventualité d'une guerre. Mais une invasion, couronnée de succès, c'est l'absorption, à un terme qui ne demandera pas des siècles, de tout ce qui distingue notre nationalité.

Il est peut-être, Messieurs, quelque chose de plus à craindre pour nous : je le dirai avec franchise, car je parle à des amis de la patrie qui ne désirent rien tant que d'éloigner tout ce qui pourrait être pour elle un malheur.

Qui est ce qui fait la force en toute chose ? Vous le savez, Messieurs, c'est l'union. Eh ! bien, l'union existe-t-elle ? Oui, dans cette enceinte, entre vous, sous le rapport religieux. Mais l'union sous d'autres rapports, et spécialement dans les questions politiques, existe-t-elle chez nous Canadiens-Français ? Hélas ! vous le déplorez avec moi, il y a une division prononcée qui ne permet guère d'entretenir, du moins pour le moment, l'espoir d'une conciliation ---- il y a guerre entre nous.

Eh ! bien, la parole divine a dit : Tout royaume divisé ne saurait subsister. Et quand je me l'histoire, je vois aux jours antiques la division des Grecs mettre une fin précipitée à leur brillant empire et faire remplacer pour eux la liberté par la servitude. Au Moyen-Age les dissensions sanglantes de l'Irlande, en lui imposant un joug étranger, préparent en elle ce peuple dont on admire sans doute les belles qualités et la foi invincible, mais dont on pleure la longue et cruelle infortune ; à la fin du siècle voisin du nôtre, les animosités intestines de la Pologne ont pour résultat de la jeter en proie à ce vautour qui déchire aujourd'hui si cruellement ses entrailles.

Messieurs, je suis loin d'être pessimiste. Au contraire, j'ai toujours donné à l'espérance une large place dans mon cœur ; mais quand, dans le calme d'un âge et d'un état qui amène la réflexion, on cherche dans l'avenir non des chimères qui favorisent de trop confiantes espérances, mais les réalités plus ou moins probables dont la vue anticipée puisse éclairer sur la voie qu'il faut suivre, alors on ne peut s'empêcher de voir des éventualités peu rassurantes pour la prolongation indéfinie de notre existence nationale. Disons-le : la nature des choses est contre nous ; et quand, avec un instinct d'espérance que nous ne pouvons surmonter, nous repoussons ces appréhensions sinistres, il nous faut chercher le motif de notre

confiance dans un secours spécial de la Providence se manifestant par des moyens imprévus. mais dans tous les cas demandant de notre part une coopération où éclatent la sagesse, le dévouement et la force morale.

VIII.

Qui ne se sent prêt à faire tous ses efforts pour détourner le malheur qui menace ? Qui pourrait consentir à voir la terre que nous habitons, ne portant pas cette empreinte catholique qui la rend si belle, si heureuse et si admirable dans ses institutions, aux yeux même de ceux qui ne partagent pas nos croyances religieuses ?

Qui pourrait, sans une amère tristesse, voir dans un avenir plus ou moins lointain, la foi que nous professons, sinon s'éteindre tout-à-fait dans ce pays, du moins ne plus le dominer de son empire ?

Supposez les causes que j'ai signalées, produisant l'effet fatal qui, naturellement, découle d'elles ; notre beau fleuve ne roulerait plus ses ondes au milieu de rives bordées partout de ces gracieuses églises Catholiques, portant dans les airs leurs flèches élancées surmontées de la croix. Ces noms de Saints qui désignent la plupart de nos paroisses et qui donnent à notre contrée un caractère religieux si prononcé, ces noms feraient place à des dénominations empruntées à des hommes dont la vie, peut-

être, contrasterait sous plusieurs rapports avec celle des héros du christianisme protecteurs de nos compagnes. On ne verrait plus se déployer ces processions solennelles, ces démonstrations de la piété catholique qui sont une des grandes joies de notre peuple. On ne célébrerait plus ces fêtes religieuses, si pleines d'allégresse et d'édification dont nous seuls, catholiques, avons le secret ; nos pieux et charmants cantiques ne feraient plus retentir nos collines ou les rives de nos fleuves de leurs mélodieux accents ; l'hommage à rendre au Dieu incarné et à sa douce Mère serait peut-être permis dans le secret du temple, mais toute gloire leur serait interdite au grand air, devant le soleil, en présence de notre majestueuse ou gracieuse nature ; notre atmosphère ne serait plus catholique.

Elles ne seraient plus l'honneur de notre patrie, ces institutions si florissantes, ces collèges, ces séminaires, ces maisons religieuses, attestant la puissance et le zèle de notre foi. Comme aujourd'hui on demande où étaient les habitations et les sanctuaires des fils de St. François et des anciens Pères de la Compagnie de Jésus, plus tard on serait peut-être réduit à chercher les restes de ce Séminaire de St. Sulpice, où pendant plusieurs siècles ces prêtres d'une régularité proverbiale ont mis au service de la colonie qui lui doit tant dès son origine, une libéralité qui se refuse tout pour le donner aux besoins publics, et un tra-

vail intelligent et dévoué pour la sanctification des âmes. Les fils de St. Ignace, dont les vertus et les succès brillent au Canada, comme dans le monde entier, toujours pressés à éclairer l'esprit dans l'intérêt de la foi, et à ranimer la piété dans le cœur, encore une fois expulsés des édifices, théâtres de leur zèle, ne verraient plus s'y presser autour d'eux la jeunesse d'élite de la première ville du pays, pour y jouir des avantages religieux et littéraires offerts par leur intelligente connaissance des besoins de la société ; on ne trouverait peut-être plus auprès de la magnifique église de St. Pierre cette congrégation d'éloquents missionnaires, dont la parole populaire produit par tout le pays tant de fruits de salut.

Sans doute, au milieu d'une population hétérodoxe, le zèle catholique ne ferait pas défaut, il y accomplirait encore des œuvres admirables ; mais verrait-on briller du même éclat ces établissements fondés par notre foi, dont s'enorgueillit cette cité ?

Verrait on de toutes parts, ces communautés de religieuses enseignantes, chargées, à peu près, exclusivement de l'éducation des jeunes personnes, les formant à cette piété, à cette délicatesse, à ce dévouement, à cette réserve qui, entre autres qualités, font de la femme canadienne un si aimable type de vertu ? Et les pauvres, les infirmes, les misérables de toute sorte de l'ordre moral ou corporel, trouveraient-ils cette admirable charité qui vient à leur se-

cours dans ces hospices de tout genre, où s'exerce jour et nuit un inépuisable dévouement ? Hélas ! les Servantes de Dieu en Canada, objet d'une si haute admiration, d'une si respectueuse estime, ne seraient plus en aussi grand nombre, et n'agiraient pas dans une si large sphère pour être l'honneur de notre foi et de notre charité.

Dans la triste hypothèse que j'expose, le catholicisme ne dominant plus la société, nos neveux ne trouveraient plus ce bonheur que nous sentons tous dans ces rapports si intimes que notre religion met sans cesse entre Dieu et nous ; le sacrifice eucharistique n'attirerait plus dans de vastes et magnifiques églises, la foule des fidèles ; mais là où le sang de la victime sacrée n'est plus offert, la grâce s'arrête, et les crimes se multiplient ; on ne verrait plus au banquet sacré une société toute entière, se nourrissant de l'aliment divin qui seul peut produire la vertu, telle que l'Évangile l'exige des hommes. La Mère de Dieu que nous sommes si heureux d'appeler notre Mère, ne serait plus la reine de cette contrée, recevant d'elle ces nombreux hommages que la foi canadienne lui offre avec tant d'amour et répandant sur elle en retour des faveurs si abondantes.

Si le catholicisme perd son empire en ce pays, alors, pour une très grande partie de la société, comme dans la contrée qui nous avoisine, plus de baptême qui donne les âmes à Dieu et les enlève à la puissance infernale ; plus de pre-

mière communion avec ses joies enivrantes et son influence si salutaire sur le jeune âge; plus de viatique, d'onction sainte apportés aux mourants, et tout ce qu'offrent de si édifiant, de si sublime, les derniers moments d'un catholique, expirant plein de consolation et d'espérance, parce qu'il quitte la terre pour le ciel; et quand s'accomplira l'acte sur lequel doit reposer la constitution sacrée de la famille, alors ce ne sera plus avec un sentiment d'autant plus vif et plus enivrant qu'il est plus pur et plus religieux, ce ne sera plus l'amour venant avec une sainte exaltation prononcer le seul mot qu'il sache dire: Toujours; oui, les liens que nous formons dureront toute notre vie, nous le jurons devant l'autel du Dieu qui dans son amour pour l'Eglise nous donne le modèle de ce que doit être le nôtre; non, ce sera, loin de tout symbole sacré, de toute bénédiction religieuse, de toute garantie de bonheur donné par le ciel, ce sera, avec je ne sais quel sentiment dont on ne saurait, ce semble, trouver la place au cœur, que le jeune homme dira à celle dont il prend la main: Sache-le, je puis soupçonner ta fidélité, comme tu peux te défier de la mienne; eh! bien, ce contrat que nous formons peut être brisé et tes yeux pourront un jour voir une autre femme portant le titre de mon épouse.

IX.

Serait-ce là l'avenir qui nous est réservé? Oui, si rien ne s'oppose à l'action des causes destructives de notre nationalité et de notre re-

ligion que j'ai exposées. Laissez sans résistance un esprit hostile à la foi de nos pères, se répandre de plus en plus dans notre société ; que celle-ci continue à se livrer à des dissensions qui, en empêchant l'union, nous ôtent la force ; que l'on se détache des institutions qui ont contribué si puissamment à la conservation de notre existence nationale ; qu'adoptant les mœurs étrangères, on offre à notre destruction sociale le moyen le plus facile et le plus prompt de s'opérer ; qu'il en soit ainsi, puis laissez s'écouler un siècle ; et les enfants de vos enfants auront perdu le sens catholique ; foulant aux pieds vos tombes, ils déploreront la superstition de leurs pères, et ceux qui, dans un nombre comparativement restreint, demeureront fidèles à la religion primitive du pays, auront le sort des Irlandais, dont la souffrance est si ravorante, des catholiques des Etats-Unis, naguères encore dénués de tout et souvent exposés à l'insulte et à la violence, ou de ceux du Haut-Canada, menacés dans leur liberté par un fanatisme qui n'aurait plus de frein, s'il pouvait également se faire sentir dans toute l'étendue du pays.

Mais non, non, ce malheur n'atteindra pas notre belle patrie ; la foi catholique dominera toujours sur les bords du St. Laurent, et avec elle, notre langue, notre nationalité se maintiendra.

Qui donc met en mon cœur cet espoir, après les sinistres appréhensions que j'ai exprimées?

Qu'on ne s'étonne pas de me l'entendre énoncer, lorsqu'on m'a vu montrant une mission religieuse toute spéciale assignée à notre pays par la Providence. Le ciel accomplira l'œuvre qu'il a commencée, et il y sera engagé par ce qui amène nécessairement son concours. Vers lui s'élèvera la voix de la prière et du dévouement ; voix des pontifes qui joignent la sainteté à la dignité, voix d'un clergé qui sait remplir tous ses devoirs, voix de fidèles qu'en si grand nombre distinguent la vivacité de la foi et l'ardeur de la piété, voix de tant de communautés religieuses, qui se font entendre et par la prière proprement dite, et par les œuvres du zèle, et par les prodiges de la charité, et par les sacrifices de tout genre, et par les mérites d'une contemplation qui ne tient ses regards fixés sur Dieu que pour le porter à jeter favorablement les yeux sur les hommes.

Toutefois, Messieurs, notre salut national ne pourra s'opérer sans notre action ; le ciel nous aidera, mais il faut que nous nous aidions nous-mêmes ; il nous faut concourir par nos efforts aux desseins de la Providence. Il est un axiôme célèbre de la vie spirituelle, qui s'applique à l'ordre social : Dieu ne nous sauvera pas sans nous. Il a laissé, dit le texte sacré, il a laissé l'homme dans la main de son conseil, il met devant lui la vie et la mort ; ce qu'il aura voulu lui sera donné. (Eccl. XV.)

Nous avons la liberté de prendre ou non les moyens qui assurent notre salut de peuple,

afin que le mérite et la gloire en rejaillissent sur nous. Il nous faut pour cela une généreuse disposition à des efforts puissants, un courage qui résiste à toutes les difficultés. De même qu'elle est nécessaire pour conquérir le royaume du ciel, la force seule nous assurera la conservation de tout ce qui constitue notre vie de peuple sur la terre. Soyons donc des athlètes pleins d'énergie et de courage, le secours du ciel sera l'huile qui préparera nos membres pour la lutte.

La terre sainte de la patrie nous appelle aux armes, il ne s'agit pas de la délivrer de la persécution et de l'oppression, mais de l'en préserver. La croix doit y garder son empire. Dieu qui a tout fait pour établir et conserver la foi dans cette contrée, désire que ceux qui la professent travaillent à l'y maintenir. Entendez le cri de la Croisade : Dieu le veut, Dieu le veut. Enrôlez-vous sous sa bannière sacrée. Comme les chevaliers s'armant pour conquérir Solyme, montrez la force du cœur en attendant celle du bras. --- Mais je n'ai pas besoin d'insister : cette force, elle est ici, elle est en vous. *Scribo vobis, juvenes, quia fortes estis.*

X.

Cette force, comment doit-elle se produire ? en quoi doit-elle se manifester ? D'abord, il faut qu'elle se trouve dans la volonté bien ar-

rêtée de travailler à la grande cause dont j'ai exposé l'importance et les périls ; il faut se convaincre par une sérieuse application de l'esprit du besoin qu'a notre société d'hommes actifs et généreux pour la défense de ses intérêts les plus sacrés. Quand il s'agit de parvenir à la connaissance d'une vérité qui impose un devoir, il faut de la force pour tenir à l'écart certaines répugnances qui élèvent des difficultés ; le cœur doit se maintenir intact de tout mauvais vouloir, afin que l'intelligence ait le champ libre, et puisse s'élever à la pleine et parfaite conviction du vrai. vers lequel elle aspire.

Si, par ce moyen, vous parvenez à la persuasion de la mission religieuse de notre patrie, et à celle de votre vocation à être les apôtres de cette mission, fonction dévolue aux membres intelligents et éclairés de la société, alors la force pour chacun de vous sera de répondre au cri : " Dieu le veut, " par cet autre cri, échappé du plus profond du cœur : " Je le veux, je le veux. "

Vouloir d'une manière générale accomplir un devoir, est une grande force morale ; mais cette qualité n'apparaît réellement dans tout son éclat et son mérite que lorsqu'on en vient à l'action, qui réalise la volonté que la voix du devoir a fait naître en la conscience. Eh ! bien, pour vous, Messieurs, le moyen le plus efficace de vous préparer à l'accomplissement de votre mission, c'est une étude profonde de

la religion en elle-même et dans ses rapports avec les diverses sciences et les besoins de la société. La foi est nécessairement mêlée à toutes les questions de l'ordre intellectuel et social. Elle ne doit point être considérée comme un ordre de choses à part, réglant les affaires purement spirituelles, exprimant les rapports immédiats et directs de l'homme avec Dieu, et sans liaison avec les théories diverses de la science, sans influence sur la société temporelle. L'unité, c'est le caractère essentiel des œuvres de Dieu, parce que l'unité est Dieu même. Principe de tout ce qui existe, il en doit être aussi la fin ; tout descend de lui, tout doit remonter vers lui. On ne peut donc supposer un ordre de connaissances, ou un ensemble de rapports de l'homme avec les êtres créés, qui, à son dernier terme, aboutirait à une autre fin que Dieu. Il suit de là, que la religion doit présider à tout. Toute science, toute doctrine a besoin d'être dirigée par les enseignements religieux, afin d'être maintenue dans le cours qu'elle doit suivre, pour arriver à Dieu, terme vers lequel elle doit nécessairement tendre. Les questions fondamentales de la philosophie ont leur solution dans les dogmes religieux ; la littérature trouve dans les enseignements du christianisme le principe du beau, la règle la plus sûre du goût et la source de ses plus sublimes aspirations. Toute théorie sociale a besoin des lumières de la foi, afin de n'être pas exposée, en blessant quelques-unes de ses

doctrines, à conduire l'homme vers un but opposé à celui que le Créateur lui a assigné.

Le développement de la thèse que je viens d'établir serait la matière d'une des plus belles études à laquelle puisse s'appliquer l'intelligence ; je ne saurais vous en occuper davantage en cette occasion.

Au reste, ne voyez-vous pas même dans les études spéciales qui vous occupent, que vous relevez à chaque pas de la religion. Sans elle vous ne pouvez trouver les lois fondamentales du droit et de la justice ; le plus souvent, la jurisprudence n'est qu'une application pratique de la morale. Mais qu'est-ce que la morale, sans la religion ? Vous, Messieurs, dont je n'abaisserai pas la dignité, en vous donnant la dénomination payenne de fils d'Esculape, mais que je regarde avec honneur, comme une création spéciale du Très-Haut : *Honora medicum, et enim illum creavit Altissimus*, quand vous jetez vos regards dans les profondeurs les plus intimes de votre science, vous n'êtes pas sans y avoir vu des mystères sur lesquels la foi seule jette des lumières ; et d'ailleurs, dans la pratique de votre art, vous le trouverez en contact fréquent avec les principes de la théologie ou avec les influences de la thérapeutique spirituelle.

Mais un acte tout récent, qui doit faire époque dans les annales de l'Eglise, fera mieux comprendre que toute autre chose l'importance des études religieuses pour l'homme desti-

né, par son éducation, à une certaine influence sociale.

Le monde vient d'entendre une parole qui met en émoi toutes les intelligences. Que de discussions, dans notre siècle, sur les questions les plus vitales pour l'homme et la société ? Les principes les plus contradictoires ont été soutenus avec une lutte acharnée sur les points fondamentaux de l'ordre religieux, philosophique et politique. Eh ! bien, voici que du haut d'un siège qu'on croyait n'être qu'un reste chancelant de débris, un septuagénaire, accablé d'injures et de menaces, élève sa voix avec la force d'un accent qui la fait retentir dans le monde entier ; et avec une netteté d'affirmation, qu'on sent venir d'une autorité divine, il décide toutes les questions si violemment agitées. Il dit anathème à une foule d'assertions émises sur Dieu, l'Eglise, le pouvoir temporel du Pape, les droits de la raison, les principes de la morale, les lois constitutives du mariage, les rapports de la religion avec l'éducation, la société politique et la liberté ; sa main imprime un stigmate indélébile à toutes les propositions qu'il condamne. Il ne respecte aucune autorité égarée, quelque puissante, quelque menaçante pour lui qu'elle soit. Au pouvoir, à la merci duquel il se trouve en ce moment, il n'hésite pas à dire : je condamne, au nom du ciel, tels et tels principes qui déterminent vos actes. L'erreur anathématisée rugit ; elle se déchaîne en invectives et en projets violents ;

mais le vicaire du Christ, toujours serein, parce qu'il attend le secours, non de la terre, mais du ciel, dit avec l'autorité de Celui qu'il représente : Quelque bouleversement qu'il arrive, le moindre point de la doctrine que j'ai définie ne sera jamais retracté ; il sera la règle permanente des intelligences, dans cette société perpétuelle et universelle dont Pierre est le chef : *Iota unum aut unus apex non præterebit donec omnia fiant*. Au reste, il vient d'ajouter avec un accent prophétique qui doit remplir nos cœurs de joie : J'espère voir de mes yeux le triomphe éclatant de l'Église, après lequel je n'aurai plus qu'à dire : *Nunc dimittis servum tuum in pace*---

Notre esprit n'a qu'à s'incliner devant cette déclaration solennelle de la vérité qui se présente à nous, avec une autorité divine. Toutefois, ce serait un des plus nobles exercices de l'intelligence, que de chercher la raison de ces divers points de la doctrine pontificale ; une étude approfondie et respectueuse permettrait de la trouver ; nul enseignement catholique n'a à redouter les investigations d'un esprit droit. La vérité est quelques fois placée à des profondeurs où elle semble obscure à l'intelligence ; mais jamais elle ne présente de défauts aux regards scrutateurs d'un œil perçant et sain. C'est une indicible satisfaction pour l'intelligence de contempler sur tous les points l'accord de la foi et de la raison ; mais elle ne peut être que le résultat d'une étude sérieuse et sincère.

Il faut, d'ailleurs, tirer les conséquences des principes émis dans l'enseignement catholique et en faire l'application aux nombreuses questions qui s'agitent dans le monde. Or, tout cela demande un travail, une application soutenue, afin que dans les divers actes de sa vie intellectuelle ou sociale, on ne blesse aucun principe orthodoxe ; car toute erreur amène nécessairement une déviation, un égarement, et devient par conséquent la cause d'un malheur ; en tout ordre de chose, hors de la vérité, il n'y a point de salut.

Eh ! bien, pour se livrer à cette étude si nécessaire, et à plusieurs autres qui sont indispensables à l'homme public, il faut de la force. Tout travail est une contrainte, une violence qu'on s'impose ; on a besoin de courage pour s'y livrer. Il y a à vaincre l'indolence naturelle, le goût des amusements et des plaisirs, l'attrait pour les études frivoles qui délectent l'esprit sans le fatiguer. Sans doute le délassement est souvent une nécessité ; la société impose des devoirs auxquels il serait injuste de se soustraire ; l'exercice de ses fonctions professionnelles, le soin à donner aux moyens de s'assurer une honorable existence, et de pourvoir à l'avenir d'une famille ; tout cela demande du temps, et ne permet pas toujours de longues études en dehors de celles qui peuvent intéresser spécialement l'état qu'on a embrassé. Mais le zèle pour les intérêts de la religion et de la patrie doit faire consacrer à l'ac-

quisition des connaissances qui mettent en état de les servir, tant d'heures, livrées trop souvent à un loisir funeste. Vaincre le penchant à ne rien faire est un triomphe qu'il n'est pas donné à tous de remporter ; il n'y a que les âmes fortes qui en ont la gloire et en recueillent les fruits. Ce goût des études sérieuses qui vous distingue, Messieurs, et dont vous cherchez la satisfaction dans cette association même, ce goût vous honore et fait saluer d'avance en vous ces hommes d'une haute et saine instruction qui font la tête du corps social.

XI.

Savoir, c'est un bien grand mérite, mais agir, mettre à profit sa science pour l'utilité publique, c'est là l'essentiel. Or, c'est surtout ce qui demande de la force, parce que c'est un travail de chaque jour contre lequel s'élèvent les difficultés les plus propres à produire le découragement.

Il le faut pourtant, ô vous sur qui reposent en si grande partie les destinées de la patrie. A mesure que vos études mûriront votre intelligence et que vous acquerrez l'expérience des hommes et des choses, mettez-vous à l'œuvre ; agissez partout.

Agissez dans les salons ; c'est là que souvent, sous l'influence d'une parole entraînante, se forment les opinions ; exprimez-y hardi-

ment vos idées ; et soutenez-les, non pas sans doute avec l'ardeur de la dispute, mais tout en conservant l'aménité des hommes de haute société, avec une assurance, une fermeté qui imposent la considération pour votre personne, et amènent l'adhésion à votre parole.

Agissez dans les réunions où les travaux de l'intelligence ont à se produire, et où la discussion est ouverte pour d'importantes questions. Rendez-vous y maîtres, si vous le pouvez, par l'autorité d'une parole reconnue comme éclairée et dont l'ascendant ne sera pas sans devoir quelque chose au mérite d'une conduite honorable.

Agissez devant le peuple : tenez à l'éclairer, à le mettre dans la voie droite malgré tous les obstacles. Il est des hommes qui usent de la maxime du plus grand ennemi qu'aient eu la vertu et le mérite : "*Mentez, il en reste toujours quelque chose,*" et dont la bouche ne s'ouvre que pour tromper et inspirer les mauvaises passions ; vous, faites entendre hardiment la vérité, dans un langage ferme et modéré tout à la fois ; exprimez vous avec une dignité qui en impose, et votre parole peu-à-peu répandra la lumière ; tôt ou tard elle triomphera selon cet axiôme chrétien : *Magna est vis veritatis et prevalebit*, la force de la vérité est grande et elle prévaut.

Agissez, si les circonstances vous le permettent, et à plus forte raison si elles l'exi-

gent, sur un théâtre plus élevé, dans les grandes assemblées politiques qui décident des intérêts de la patrie. Ne repoussez pas la voix qui vous y appelle, quand vous sentez que vous pouvez y être utile. Là surtout il faudra défendre avec la plus grande hardiesse la grande cause qui vous sera confiée. Toute parole honnête dans la personne de celui qui la profère, digne dans l'expression avec laquelle elle se présente, énergique dans son accent indiquant la persuasion, et lumineuse par les vérités qu'elle exprime, a toujours un salutaire effet ; elle est d'autant plus convainquante qu'elle sort d'un cœur qui paraît plus convaincu.

Mais le talent ou l'occasion de la parole ne sont pas donnés à tous ; votre intelligence enrichie par l'éducation aura un autre mode d'expression, un autre moyen de propagande en faveur de la vérité, une autre arme pour défendre la foi catholique et la nationalité canadienne. Quelle n'est pas la puissance de la plume ? Servez-vous en pour répandre la lumière et former vos compatriotes aux sentimens généreux, et par les journaux, et par des brochures, et par des livres, agents puissants d'un zèle éclairé mis au service de la plus sainte et de la plus noble cause.

Je n'entends pas borner à la polémique vos travaux intellectuels ; je conçois des œuvres littéraires où elle n'apparaîtrait pas, et qui,

cependant, par les nobles sentiments qu'elles exprimeraient, exerceraient une influence salutaire sur notre société, entretiendraient l'amour de la patrie par les glorieux faits de son histoire qu'elles rappelleraient, et par le mérite de la composition et la beauté de la forme jetteraient sur leurs auteurs un éclat qui rejaillirait sur le pays. Une saine et brillante littérature serait un des éléments les plus puissants de notre nationalité.

Qu'elle a d'influence la parole ou la plume d'un seul homme ! Voyez-vous ces orateurs et ces écrivains de la société laïque qui, en France, ont défendu avec tant d'éclat la religion, la morale, les principes qui doivent régir l'ordre social, qui n'ont laissé aucune erreur sans réfutation, aucune injustice sans réclamation ; qui ont ramené tant d'esprits à rendre hommage à la religion et à ses doctrines, à l'Église et à ses institutions, et dont l'influence se fait sentir jusque dans notre société, car qui de vous n'a dû à quelques-uns de leurs écrits un affermissement dans sa foi, et un encouragement à la professer et à la défendre ? Ces hommes ont attaché à leur nom une gloire qui rejaillit sur leur pays, et, ce qui est plus flatteur pour leur cœur de catholiques, sur l'Église dont ils ont été les éloquents et intrépides apologistes.

Je les ai entendus la plupart de ces hommes, jeunes alors, dans des assemblées du même genre que celle-ci, préluder aux tra-

voux qui ont fait leur gloire et leur mérite ; j'ai assisté à des réunions d'un genre moins public où ils s'entretenaient ensemble sur les moyens à prendre pour faire triompher la cause de leur religion et par là même celle du bonheur de leur pays. Là, j'ai entendu Lenormand, Ozanam, Gabourd, Riancey et plusieurs autres encore. J'ai dit Ozanam : ah ! je ne prononce ce nom qu'avec une affectueuse émotion ; j'ai eu le bonheur d'être en rapports assez fréquents avec cet homme dont l'âme était encore plus belle que l'intelligence, qui attirait encore plus l'affection à sa personne que l'admiration à sa parole ou à ses écrits ; à qui non seulement la vérité doit une savante et éloquente apologie, mais aussi la charité une fondation qui est une des merveilles de notre siècle. Oui, je suis heureux de le dire, je l'ai vu, je l'ai aimé Ozanam, ce modèle si pur, si accompli du dévouement au service du vrai, du beau et du bien, et je lui ai entendu dire cette parole qui va si bien en cette circonstance : savoir s'appliquer et se contraindre, c'est le secret des affaires et le grand art de la vie humaine.

J'ai aussi vu cet homme qui a mis au service de toutes les libertés de l'Église une éloquence qui lui assure une place parmi les plus grands maîtres de la parole et dont le suffrage vient d'honorer votre association ; j'ai vu M. de Montalembert dans un salon où étaient réunis plusieurs Evêques aviser avec eux sur les

moyens à prendre pour faire triompher les droits sacrés de la religion, et recevoir d'eux, pour ainsi dire, cette mission de parler qu'il devait remplir d'une manière si glorieuse pour lui et si utile à l'Eglise. Et n'est-ce pas lui qui, à l'âge de vingt ans, commençant sa carrière oratoire dans la chambre des Pairs, dans ce procès de la liberté d'enseignement où il montra toute la force dont il devait faire un si éclatant usage, disait : " J'ai de bonne heure donné à ma foi mon cœur et ma vie. Ma vie ---- une vie d'homme, c'est bien peu de chose ; mais ce peu de chose consacré à une grande et sainte cause, peut grandir avec elle ; et quand on fait à une cause pareille l'abandon de son avenir, il ne faut fuir aucune de ses conséquences, aucun de ses dangers."

Que ces paroles, Messieurs, encouragent vos travaux en vous faisant voir toute l'importance qu'ils peuvent avoir.

A l'œuvre donc encore une fois, mais s'il faut la force pour commencer, il la faut pour poursuivre. La voix du repos vous criera souvent : arrête, c'est assez. Les nombreux adversaires que vous aurez à combattre, feront sans cesse retentir à vos oreilles l'invective, défigureront vos paroles par le mensonge, et répandront sur votre vie publique et même privée le venin de la calomnie. Méprisez et continuez ---- Mais je vois briller un or qui s'offre à vous en disant : Prends et tais-toi ; prenez garde : cet or ternit l'honneur, il y a des noms qui payent

cher les salaires des charges dont ils sont revêtus. L'ambition peut amener le désir de dignités qui nuisent à l'indépendance d'une action vouée à la cause de Dieu et de la patrie. Ne vous y laissez pas tromper ; la gloire d'un titre ne saurait valoir celle qu'attache à une réputation une carrière honorable où l'on a combattu pour les plus nobles intérêts ; le titre passe et le nom reste. Sans doute il est des circonstances où le service public n'exige pas des services personnels portés trop loin ; la conscience et l'honneur savent bien alors faire porter un jugement pratique auquel la voix de la société ne saura t donner sa désapprobation.

XII.

Messieurs, la force que notre foi et notre patrie demandent, elle a un autre obstacle à vaincre ; je l'ai déjà signalé, c'est celui de la désunion entre des hommes animés du même esprit, tendant au même but. Il est sans doute difficile en tout ordre de choses d'amener une parfaite unité de vues sur les moyens propres à faire réussir une œuvre ; mais enfin sur des questions d'un intérêt aussi grave que celle de la conservation de notre religion et de notre nationalité, est-ce qu'il peut y avoir une telle différence dans les principes et dans les conséquences pratiques immédiates, pour qu'un accord ne puisse avoir lieu ? La

divergence des opinions ne viendrait-elle pas, en ce cas, non des choses en elles-mêmes frappant l'intelligence de points de vue différents ou opposés, mais de l'esprit de parti ayant ses préjugés ou plutôt ses déterminations prises à l'avance? Est-ce qu'un bon citoyen, un vrai patriote, un catholique dévoué, lorsqu'il s'agit d'une question vitale pour les intérêts les plus chers de la société à laquelle il appartient, ne devrait pas se recueillir en présence du devoir qui s'impose à lui, et se dire à lui-même avec une parole dictée par la conscience: Je renonce à toute prétention de parti, à tout préjugé contre les hommes pour considérer la mesure soumise à mon jugement avec cette liberté d'esprit et de cœur qui permet à la vérité de se montrer avec la clarté de l'évidence. Alors quelquefois une réflexion impartiale fera jaillir une lumière qui changera les idées; il faudra renoncer à une opinion soutenue auparavant avec plus ou moins d'ardeur. La voix du devoir répétera un mot fameux: Brûle ce que tu as adoré et adore ce que tu as brûlé. Et l'âme forte et dévouée fera généreusement le sacrifice imposé sur l'autel de la religion et de la patrie, objet de son culte et de son amour.

Je suis flatté des applaudissements avec lesquels vous accueillez ces paroles. C'est un heureux présage d'union. Si toutefois au fond de quelque cœur s'élevait ce murmure: renoncer à son parti c'est un déshonneur, je di-

rais : je puis l'admettre si c'est par un vil intérêt, par une légèreté qui cède au moindre vent, par une détermination quelconque qui n'est pas l'effet d'une honnête conviction... mais, non, mille fois non, si la vérité, apparaissant après une mûre réflexion, montre qu'on s'égare dans une voie fatale. Renoncer alors à son parti, c'est de la force, c'est de la grandeur, c'est de l'honneur. Il y a un mot qui indique un changement et qui, loin de flétrir, honore ; c'est celui de conversion, et ce n'est pas seulement dans l'ordre spirituel qu'il en est ainsi. Pour n'en citer qu'un exemple dans l'ordre politique, je vous rappellerai Burke, se séparant de Fox et de son parti, et faisant admirer de la postérité les larmes qu'il répand sur l'ami qu'il quitte, et le support éloquent qu'il donne à une cause qu'il avait combattue. Un grand honneur s'est attaché à son nom parce qu'il y a eu chez lui une grande force.

J'ai maintenant à assigner à la force que vous avez à déployer dans votre carrière sociale un caractère propre à en assurer le succès, je veux dire la modération. Tenez fermement aux principes ; ne cédez rien de vos justes droits ; exprimez partout avec énergie vos convictions, mais mettez la mesure dans votre langage ; bannissez-en l'injure qui blesse et amène nécessairement une plus grande opposition. Que l'urbanité, caractère glorieux de la race française, se montre dans tous vos procédés. L'indignation peut avoir, je le sais,

à s'exprimer quelquefois : mais qu'elle sache cependant s'imposer des limites. En général, la dignité et le calme accompagnent la véritable force ; la violence n'est assez souvent, au contraire, que l'expression de la faiblesse d'une cause. Dans une réunion mémorable où il s'agissait des intérêts du pays gravement menacés, une parole digne d'être sans cesse rappelée fut prononcée, malheureusement en vain par le grand citoyen (l'Hon. D. B. Viger,) dont j'ai déjà prononcé devant vous le nom : " La modération n'est pas plus de la faiblesse que l'énergie n'est de la passion." Qu'il me soit permis d'ajouter : la modération est une force parce qu'elle est une victoire sur la passion.

Cette force que réclament les besoins de notre société n'a pas à se montrer seulement dans cette parole, dans cette action, dont je vous ai fait voir l'importance et la salutaire efficacité.

Tous ne sont pas appelés à ce qu'on appelle la vie publique ; tous cependant ont à servir la grande cause de notre nationalité. La conduite d'un citoyen qui demeure fidèle aux principes d'un pur et sincère patriotisme, la conservation dans les familles de ces mœurs qui distinguent notre race en l'honorant ; la libéralité qui vient en aide aux institutions publiques de religion, d'éducation, de charité, ce patriotisme ; voilà des moyens très puissants d'atteindre le but que tous, dans leur carrière so-

ciale, doivent avoir en vue. Mais on sent que tout cela ne peut précéder que de cœurs aux fortes et nobles pulsations.

XIII.

Messieurs, j'ai dit l'importance de la cause qu'il vous faut servir, et j'ai fait voir quelle force de dévouement et d'action elle demandait de vous. J'ai cru devoir vous faire entendre ces graves enseignements, parce que l'avenir d'une société dépend toujours de la direction donnée à la jeunesse ; c'est l'âge où la vie prend un cours qu'il est ensuite presque impossible de détourner de la pente qu'il s'est faite. J'emporte la douce persuasion que mes paroles ont trouvé un écho dans vos cœurs, et que, selon les circonstances de votre position et dans la mesure de vos forces, vous travaillerez au développement de notre foi et de notre nationalité en ce pays si cher à notre affection.

Que chez vous, et chez tous ceux que, comme vous, l'intelligence perfectionnée par l'éducation appellera plus tard à diriger notre société, le dévouement de l'esprit et celui du cœur conspirent en faveur de ses intérêts, et le triomphe lui est assuré. Elle est maintenant trop nombreuse pour périr, si on sait la défendre.

La Providence a mis à notre disposition un grand avantage dont sont privés tant d'au-

tres peuples. Nous avons la liberté ; servons-nous en pour la cause du bien ; assez d'autres ne l'emploient que pour la diffusion de doctrines qui font mourir les âmes et dépérir les sociétés.

Le zèle de la volonté sera secondé par cette force que l'esprit reçoit d'une haute et saine instruction. Ozanam a dit : " L'épée des temps modernes, c'est le savoir." Les maisons d'éducation, voilà les arsenaux de la patrie ; là se préparent les armes avec lesquelles se défendent nos droits. Notre société saura apprécier leur influence salutaire, repousser tout ce qui pourrait leur porter atteinte, aider à leur développement, et favoriser toute œuvre tendant à rendre plus élevé, plus large, plus efficace, ce bienfait d'un puissant et salutaire enseignement qui fait la force et la gloire de la patrie.

La religion qui a tant fait pour notre pays ne saurait ralentir son zèle à son égard ; elle travaillera à sa prospérité spirituelle et matérielle avec toute la puissance dont elle dispose, et elle encouragera, et bénira vos efforts.

Eh ! bien, Messieurs, la religion, l'éducation, le patriotisme, la liberté, l'union et une grande force qui mette tout cela en mouvement, voilà ce qui doit opérer le salut de la cause sacrée qui nous appelle ; ces éléments de notre bonheur, de notre gloire nationale, je les trouve déjà mis en action au milieu de

vous ; je vous en glorifie, et m'en félicite pour mon pays.

Aussi, après vous avoir salués avec une vive reconnaissance pour votre indulgente attention à mes paroles, je ne détourne mes yeux de vous, que pour jeter sur l'avenir un regard plein d'espérance.



208/2^c
649

